

## Intervention Union Locale CGT d'Arles 2 juin 2016

La mobilisation majoritaire au sein de l'opinion publique contre le projet de loi travail déstabilise grandement patronat et gouvernement.

**Pierre Gattaz a montré le vrai visage d'un patronat rétrograde et irresponsable en insultant la CGT.**

Il a ciblé, à travers elle, tous les salariés, les jeunes, les privés d'emploi et les retraités mobilisés massivement depuis plus de trois mois pour conserver un code du travail pour tous et gagner de nouveaux droits.

En utilisant, à l'égard de la CGT, des mots aussi violents que « voyous et terroristes », dans le journal *Le Monde* daté du 30 mai 2016, il a clairement franchi la ligne rouge !

La CGT s'indigne de l'utilisation de tels propos à son encontre, mots qui renvoient à la violence des attentats meurtriers survenus en France en janvier et novembre 2015. L'indécence des propos du Pst du Medef est proportionnelle à l'appétit sans borne des actionnaires qui rackettent les fonds publics, tuent l'emploi pour augmenter leurs dividendes !

La CGT ne laissera pas de telles accusations sans suites et annonce qu'elle poursuivra Pierre Gattaz en justice.

La CGT attend également de tous les élus de la République et du gouvernement qu'ils réagissent de manière claire et sans ambiguïté à ces déclarations inadmissibles.

La première réaction aurait pu venir de la ministre du travail et du dialogue social, qui s'est exprimée dans les médias.

Or, la ministre n'a rien fait d'autre que de s'inscrire dans cette même campagne de dénigrement en se contentant de mettre dos à dos la CGT et le MEDEF.

Si elle juge « scandaleux » les propos de Pierre Gattaz, elle met sur le même plan les mots utilisés par le secrétaire général de la CGT.

Et la ministre de ne pas s'arrêter là et de rajouter de l'huile sur le feu :

Alors que la CGT a découvert le projet de loi dans la presse, qu'elle demande depuis des mois la tenue d'un réel dialogue social, que les 7 organisations de salariés et de jeunesse attendent une entrevue avec le Président de la République, à ce jour non accordée, la ministre du travail et du dialogue social a choisi elle, le mensonge et la confrontation.

Elle prétend, en effet, que la CGT a refusé de la rencontrer à de multiples reprises en amont de la présentation de son projet de loi travail. Faux, mensonge la CGT a mis à disposition de tous, la liste exhaustive des RDV à l'initiative du ministère du travail. Il est simple de constater que la CGT y était !

Toutes ces manœuvres décidées en haut lieu n'ont pas d'effet sur notre détermination et celle des salariés, des retraités, des privés d'emplois.

Il faut le redire la logique de l'article 2, est une logique de régression sociale. ce n'est pas une erreur ou une mauvaise mise en forme, c'est un choix politique, social clairement énoncé.

Comme est bien énoncé à l'Hôpital d'Arles (par l'A.R.S, la Direction et le Pst du Conseil de surveillance) la remise en cause de plus de 17 jours de repos pour un millier d'agents hospitaliers.

**A l'Hôpital d'Arles ils veulent appliquer la loi dite Travail avant même qu'elle ne soit votée ! L'hôpital public est notre bien commun, il n'est pas une marchandise.**

Oui, la justesse de notre combat, la mobilisation à la cote et la garde depuis trois mois, c'est exceptionnel.

Et ça n'en finit pas de durer. Les défenseurs de la loi « travail » n'en finissent pas de prophétiser un effilochage du mouvement, ils se trompent !. De nouvelles professions se mettent en grève, l'opinion soutient toujours très majoritairement le mouvement, et le gouvernement patauge, sans céder encore sur ses objectifs de régression sociale. La violence des campagnes médiatiques contre les grévistes ne change pas ce rapport de forces et c'est même le patron du Medef qui a dû, hier, retirer le qualificatif de « terroristes » adressé aux syndicalistes. La colère populaire est forte !

Cette confrontation a déjà des conséquences politiques. La majorité présidentielle est désormais fracturée. Dans le pays, la réalité de la démocratie est interrogée quand, en l'absence de toute négociation sociale préalable au projet, la loi est violée, et que l'usage du 49-3 interdit tout débat à l'Assemblée.

**Le mouvement social, l'élargissement des grèves portent fortement les objectifs de transformation sociale.**

Oui, malgré la campagne de mensonges et de désinformations, le seul enjeu reste le retrait de la loi travail afin d'ouvrir de véritables négociations autour d'un code du travail du XXI<sup>e</sup> siècle.

**Nous sommes en mesure de faire plier gouvernement et Medef, ne lâchons rien !**